

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 08 FEVRIER 2024

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 février  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL  
- M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît  
RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Conseillers  
présents  
12 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : Mme Brigitte ESTERMANN

Absents : /

A donné procuration : Mme Priscille BAKAJ à M. Jean-Baptiste IDCZAK

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### **3. Finances**

#### **3.2. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la rénovation énergétique de notre mairie : travaux de remplacement des fenêtres et des portes de la mairie**

Monsieur Daniel BING, Adjoint informe le Conseil Municipal que la commune peut prétendre à une subvention au titre de la DETR concernant les travaux de remplacement des menuiseries dans notre mairie.

Cette subvention peut être accordée au niveau des bâtiments publics dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique de tous les ERP.

Depuis plusieurs années maintenant, les fenêtres et portes sont en mauvais état. Nous constatons une perte de chaleur et rencontrons des problèmes de sécurité (fermeture mal sécurisée).

Il précise que l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) date les menuiseries bois de l'étage vraisemblablement du XVIIIe siècle. Ces dernières devront être conservées, pour garantir la performance énergétique un sur fenestrage devra être privilégié.

Conformément à la demande de l'ABF, un devis a été établi par l'entreprise ROLLY-BENTZINGER qui a la capacité d'étudier les menuiseries en place et de réaliser un travail adapté. Ainsi, le changement des fenêtres et des portes permettra à la commune de réaliser des économies sur le poste chauffage.

Ce projet, sur notre commune s'élève à 72 772,82 € H.T. au total :

- remplacement des portes extérieures : 20 082,05 € H.T.
- changement des fenêtres du RdC : 28 061,94 € H.T.
- travaux sur fenêtres existantes et sur fenestration : 27 628,83 € H.T.

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **accepte** de lancer les travaux de menuiseries dans notre mairie,
- **charge** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention spécifique auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux concernant les travaux de rénovation de menuiseries,
- **s'engage** à inscrire cette opération au budget primitif 2024,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

BRUEBACH le 09 février 2024

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

